RAPPORT DE SUIVI DE LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT, À ANNÉE+4

Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat, initiée en décembre 2020



Figure 1: Photo de déchets dans un centre de tri au Sénégal. Source : Groupe URD, 2016





LE REH - RÉSEAU ENVIRONNEMENT HUMANITAIRE

Face à l'urgence et la gravité des enjeux climatiques et environnementaux, le REH œuvre à une meilleure compréhension et prise en compte de ces enjeux par les acteurs francophones de l'aide humanitaire et du développement, et les accompagne dans l'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement. Il est constitué de plus de 300 membres, dont une trentaine d'organisations.

REMERCIEMENTS

Le Secrétariat du REH souhaite remercier les 13 organisations signataires et leurs représentant.e.s au REH pour avoir pris le temps de remplir le questionnaire, discuter collectivement des résultats et pour les relectures finales du rapport de suivi. Le Secrétariat du REH souhaite aussi saluer les efforts des signataires pour la réduction de leurs empreintes environnementales et l'adaptation de leurs modes d'action à la crise climatique et environnementale, ainsi que pour leurs engagements auprès des populations pour mieux y faire face.



SOMMAIRE

Table des Schémas	4
Liste des acronymes	5
Introduction	6
Dynamique environnementale de l'aide internationale	6
Des engagements chiffrés et concrets	6
Suivi des engagements à Année +3	7
Méthodologie	9
Résultats	10
Vue d'ensemble	10
Engagement 1 : Mesurer nos impacts	13
Engagement 2 : Réduire notre empreinte carbone	15
Engagement 3 : Adapter notre action humanitaire face à ces nouveaux enjeux	19
Engagement 4 : Communiquer	21
Engagement 5 : Entraîner d'autres acteurs pour rehausser l'ambition	22
DÉfis rencontres dans les efforts de reduction de l'empreinte environnementale	23
Interprétation des Résultats	25
Analyse Engagement 1	25
Analyse Engagement 2	26
Analyse Engagement 3	27
Analyse Engagement 4	28
Analyse Engagement 5	29
Conclusion	30
Annexe	31



TABLE DES SCHÉMAS

Figure 1: Photo de dechets dans un centre de tri au Senegal. Source : Groupe URD, 2016
Schéma 1. Réponses pour « Par rapport à l'année dernière, avez-vous des procédures environnementales en interne ? » (n=13, plusieurs réponses possibles). Autres : « plan de gestion des déchêts et guide de gestion des déchêts »
Schéma 2. Réponses pour « Par rapport à l'année dernière, y-a-t-il eu des changements RH sur les questions de réduction de l'empreinte environnementale ?» (n=13)11
Schéma 3. Réponses pour « Par rapport à l'année dernière, avez-vous des RH dédiées aux questions d'adaptation/résilience ? » (n=13)11
Schéma 4 : Réponses pour «Le portage institutionnel a-t-il évolué depuis l'année dernière ?» (n=13)12
Schéma 5 : Réponses pour «Comment évaluez-vous aujourd'hui le portage institutionnel ? » (n=13)12
Schéma 6 : Réponses pour «Avez-vous réalisé votre bilan carbone?» (n=13)13
Tableau 1 : Tableau présentant l'année de référence de l'empreinte carbone choisis par chaque organisation, la présence de données de leurs terrains dans ce calcul ainsi que l'année de suivi de l'évolution des émissions par un nouveau bilan d'empreinte carbone ou estimation (n=13)13
Schéma 7 : Réponses pour «Utilisiez-vous déjà des outils d'évaluation environnementale rapide pour mesurer l'empreinte environnementale de vos projets l'année dernière ?» (n=13)14
Tableau 2 : Tableau présentant les années de référence choisie par les organisations signataires pour la réduction de l'empreinte carbone (n=13)15
Tableau 3 :Tableau présentant les choix de nature de la réduction des émissions par les organisations signataires (n=13)
Schéma 8 : Réponses pour « Par rapport à l'année dernière, avez-vous établi une stratégie de réduction des émissions carbone à partir du calcul d'empreinte carbone et des sources majeurs identifiées ? (feuille de route etc.) » (n=13)15
Schéma 9 : Réponses pour « Par rapport à l'année dernière, avez-vous établi des partenariats avec d'autres organisations ou parties prenantes pour calculer/réduire votre empreinte carbone ? » (n=13)17
Schéma 10 : Réponses pour «Si vous analysez les risques climatiques sur vos projets, quels outils et méthodologies utilisez-vous ? et combien de projets et pays sont concernés ? (si pas de changements par rapport à l'année dernière, laissez vide)? » (n=13)19
Schéma 11 : Réponses pour « Par rapport à l'année dernière, avez-vous communiqué sur : vos objectifs de réduction ; votre calcul d'empreinte carbone ; votre politique environnementale ? » (n=13)21
Schéma 12 : Réponses pour « Par rapport à l'année dernière, avez-vous tenu des actions de sensibilisation en interne ? » (n=13)22
Schéma 13 : Réponses pour « Par rapport à l'année dernière, avez-vous tenu des actions de sensibilisation en externe ? » (n=13)23



LISTE DES ACRONYMES

ACC	Adaptation aux Changements Climatiques
ACF	Action Contre la Faim
ADEME	
ALIMA	Alliance for International Medical Action
CAA	Climate Action Accelerator
CA	
CBA	Cash-based assistance
CCD	
CEDRIG	
CICR	
CNH	
COP	
COPIL	
CVCA	
DEEE	
DG ECHO	Directorate-General for European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations
ESG	Environnemental, Social et Gouvernance
EST	Environmental Stewardship Tool
FICR	Fédération Internationale de la Croix-Rouge
FSL	Food Security and Livelihoods
GES	Gaz à effets de serre
GHG	Greenhouse Gas
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GT	Groupe de Travail
HI	Handicap International/Humanité & Inclusion
	Médecins du Monde
MEAE	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
	Minimum Environmental Requirements
MEAL	Monitoring, Evaluation, Accountability, and Learning
NEAT	Nexus Environmental Assessment Tool
	Organisation Non Gouvernementale
	Organisation Non Gouvernementale Internationale
PAMOC 4	Projet d'Appui à la Mobilisation des ONG françaises sur le Climat 4
RAC	
REH	
RH	
RRC	Réduction des risques de catastrophe
SIF	Secours Islamique France
SPCD	Sustainable Procurement Criteria Database
WASH	Water Sanitation and Hygiene



INTRODUCTION

En 2020, dix acteurs du secteur de l'aide internationale (ONG et *think tank*)¹ ont signé la <u>Déclaration</u> <u>d'engagement des organisations humanitaires sur le climat</u>, et pris de ce fait cinq engagements pour réduire l'empreinte environnementale des actions qu'elles mènent et mieux s'adapter aux changements climatiques. Depuis, trois nouvelles organisations ont signé la déclaration en 2023², puis deux nouvelles en 2024³. Alors quatre ans après son lancement, où en sont les ONG ? Ce rapport dresse un bilan des engagements pris, en identifiant les défis et les opportunités rencontrées par les ONG pour atteindre leurs objectifs. Plus largement, cette analyse pourra bénéficier à l'ensemble du secteur des solidarités internationales puisque les défis rencontrés au sein des organisations sont inévitablement les mêmes.

DYNAMIQUE ENVIRONNEMENTALE DE L'AIDE INTERNATIONALE

Alors que l'aide internationale vise à porter assistance aux populations vulnérables, les ONG opèrent encore souvent selon des mécanismes qui contribuent aux changements climatiques et dégradations environnementales qui affectent en premier lieu les personnes les plus vulnérables. C'est pourquoi, à l'instar de la société en général, les ONG doivent se transformer pour rester cohérentes avec leur engagement à « ne pas nuire » et ce, dans un contexte d'urgence climatique engendrant de plus en plus de crises humanitaires.

Conscient de ces problématiques, le secteur de l'aide internationale est ainsi récemment entré dans une phase de prise d'engagements, à travers la <u>Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat</u>, signée par 15 ONG, et plus largement à travers la <u>Charte Climat et Environnement</u>, portée depuis mai 2021 par le mouvement de la Croix-Rouge, et signée par plus de 445 organisations à travers le monde. Dans cette même dynamique, les bailleurs de fonds ont également pris des engagements à travers la <u>Déclaration des bailleurs de l'aide humanitaire sur le climat et l'environnement</u> signée par 24 pays et portée par l'Union Européenne⁴. Ainsi, les différentes parties prenantes du monde des solidarités internationales commencent à reconnaître leurs responsabilités et prennent des engagements afin de réduire leurs empreintes environnementales.

DES ENGAGEMENTS CHIFFRÉS ET CONCRETS

Ambitieuse mais cohérente avec les recommandations du GIEC, la Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat comprend des objectifs chiffrés de réduction d'émissions de gaz à effet de serre : -30 % d'ici 2025 et -50 % d'ici 2030⁵. Elle témoigne d'une volonté politique forte de s'attaquer aux enjeux climatiques et environnementaux, non seulement à travers les programmes mis en œuvre mais également au sein même des structures.

Cette Déclaration comprend au total cinq engagements qui nécessitent des **actions concrètes et des ressources** pour les atteindre. Ces cinq points engagent les signataires à :

¹ Action Contre la Faim, ACTED, ALIMA, CARE France, Électriciens Sans Frontières, Groupe URD, Médecins du Monde, Première Urgence Internationale, Secours Islamique France, Solidarités International.

² Le Gret, Humanité et Inclusion, Fondation Terre des hommes.

³ La Croix-Rouge française et Triangle Génération Humanitaire.

⁴ Les signataires de la Déclaration des bailleurs de l'aide humanitaire sur le climat et l'environnement publient aussi de manière annuelle un suivi de leurs activités. Une présentation <u>du suivi 2024</u> avait été faite lors du <u>webinaire du REH</u> en avril 2024.

⁵ L'engagement écrit ainsi manque en réalité de précision. Certains éléments (date de référence et nature de la réduction) doivent en effet être précisés par la suite par les signataires.

Décembre 2024



- 1. **Mesurer** leurs impacts : mesurer les impacts environnementaux et carbone de leurs actions, et ce de manière régulière.
- 2. **Réduire** leur empreinte carbone : en se fixant un objectif de réduction en accord avec les recommandations du GIEC pour réduire de moitié les émissions d'ici à 2030 et d'au moins 30 % d'ici 2025⁶.
- 3. Adapter l'action humanitaire face aux nouveaux enjeux environnementaux et climatiques :
 - Intégrer une analyse des risques climatiques et environnementaux dans l'ensemble des actions et favoriser la mise en œuvre d'actions de prévention, de mitigation et d'adaptation lorsque c'est pertinent.
 - Réduire les impacts négatifs et favoriser les actions humanitaires et de développement ayant un impact positif sur l'environnement et le climat.
 - Développer et faire appel à des expertises locales en lien avec les engagements du Grand Bargain sur la localisation.
- 4. **Communiquer**: rendre ces informations publiques dès que disponible et ce, de manière annuelle.
- 5. **Entraîner** d'autres acteurs pour rehausser l'ambition :
 - Sensibiliser le plus grand nombre des collaborateur.rices à l'échelle des moyens de chacun
 aux impacts majeurs des crises climatiques et environnementales pour les plus vulnérables.
 - Contribuer au projet de développement d'une charte environnementale et climatique pour l'ensemble du secteur.

SUIVI DES ENGAGEMENTS À ANNÉE +3

Conformément à l'Engagement 4 et afin de permettre à d'autres acteurs du secteur de prendre des engagements et des actions concrètes pour réduire leur empreinte environnementale, les signataires ont réalisé un suivi de leurs engagements trois ans après la publication de la Déclaration. Un premier suivi avait été réalisé en 2021, mais il n'était pas détaillé par engagement et ne comprenait pas de données chiffrées. Il s'agissait surtout d'un communiqué de suivi général. Le rapport de suivi à année +3 est disponible en français et en anglais.

Le suivi à année +3 laissait apparaître des **différences d'avancement entre organisations** dans la mise en œuvre des engagements, différences essentiellement liées au **niveau de ressources disponibles** pour chacune, les mieux dotées pouvant aller plus vite sur le développement de stratégies/outils et le déploiement d'actions. Toutes essaient néanmoins de **s'appuyer sur les réseaux existants** pour bénéficier de l'apprentissage collectif et des dynamiques de mutualisation, dans un esprit de collaboration, certains défis n'étant pas propres aux organisations mais communs au secteur et à ses modes opératoires.

Malgré les avancées des différentes organisations, **des questions clés restaient en suspens**. Par exemple, le choix d'un objectif de réduction en valeur absolue, ou en relatif par rapport à un proxy, est en effet une décision stratégique potentiellement lourde de conséquences puisqu'elle **interroge la croissance des organisations de l'aide internationale**. Derrière ce choix épineux se dessine par ailleurs d'autres questions, très politiques et encore imperceptibles dans le secteur : à impacts environnementaux semblables, toutes les activités se valent-elles ? Représentent-elles la même valeur sociale ? Et toutes les organisations doivent-elles réduire leurs émissions dans les mêmes proportions, quel que soit leur niveau d'émissions à la date de référence ?

-

⁶ L'engagement écrit ainsi manque en réalité de précision. Certains éléments (date de référence et nature de la réduction) doivent en effet être précisés par la suite par les signataires.

REH Réseau Environnement Humanitaire

Décembre 2024

De même les signataires avaient des positionnements divergents quant à **leurs stratégies de communication et de suivi** de leurs engagements. Il s'agit, là encore, d'un sujet sensible qui relève à la fois de difficultés techniques, notamment de réaliser des calculs d'empreinte carbone, et d'enjeux réputationnels. Loin d'être évidents, les questionnements soulevés méritaient d'être davantage explorés collectivement.

Enfin, même si toutes les organisations reconnaissaient que les engagements étaient - et sont toujours - des **moteurs de la transition écologique en cours** et qu'à cet égard, la Déclaration a constitué une étape décisive, on distinguait, parmi les organisations signataires, des manières distinctes d'appréhender les engagements. En effet, de la signature de ce document qui constitue un choix politique, à la concrétisation des engagements qui nécessite de modifier substantiellement les modèles organisationnels, **chaque signataire évolue sur un chemin qui lui est propre**. Ces différents positionnements font émerger un débat d'idées qui mérite d'être poursuivi pour permettre à toutes les organisations intéressées par la démarche, qu'elles soient signataires ou non, de se forger une opinion.

Le <u>résumé du rapport de suivi à année +3</u> s'achevait avec un appel au secteur :

POUR LE SECTEUR

Nous invitons le reste du secteur de l'aide internationale à se poser ces questions complexes qui vont de pair avec le besoin de réduire ses émissions. Ainsi, (et en lien avec l'engagement 5 !) nous vous invitons à signer la <u>Déclaration</u> et à prendre cet engagement politique pour **adapter votre mode d'action afin de répondre à la crise climatique et environnementale, mais aussi pour appuyer les populations à être plus résilientes, à se préparer et s'adapter à cette nouvelle réalité ainsi qu'à préserver et conserver leur environnement.**

Alors, où en sont les signataires quatre ans plus tard?

Décembre 2024



MÉTHODOLOGIE

Pour réaliser ce suivi, un questionnaire en ligne a été développé par le secrétariat du REH et revu avec le Comité de Pilotage (COPIL) du REH. Le questionnaire a été envoyé fin août 2024 aux 13 organisations signataires et celles-ci avaient un mois pour y répondre⁷. Les signataires ont aussi reçu leurs réponses de l'année dernière, afin de pouvoir les comparer. Tous les signataires ont répondu au formulaire (merci à eux !). Les réponses au formulaire ont été anonymisées, sauf lorsque certaines organisations souhaitaient faire apparaître certaines publications.

Le questionnaire comprenait des questions qualitatives et quantitatives, afin de pouvoir apprécier l'état d'avancement de chaque organisation au vu des cinq engagements de la Déclaration. <u>Aucune réponse n'était obligatoire, ce qui peut expliquer les différents taux de réponses selon les questions.</u> Ce questionnaire sera réutilisé pour permettre des comparaisons au fil du temps.

Le questionnaire est disponible en Annexe.

Les résultats du questionnaire de suivi furent ensuite présentés aux signataires lors d'une réunion. Cela a permis de construire une analyse commune de ces résultats et d'ouvrir des voies de réflexions communes qui sont présentées dans la partie Interprétation des résultats de ce document.

Ce formulaire de suivi et son analyse présentent certaines limites qui doivent être prises en compte. Premièrement, le questionnaire était **déclaratif**. Ainsi, il n'apparaît dans les résultats et l'analyse que ce que les personnes répondantes ont choisi de déclarer. Or, il peut aussi exister un **biais de désirabilité sociale** dans les réponses des signataires. De plus, les organisations signataires démontrent **différents niveaux d'avancement** sur les questions environnementales et climatiques, ce qui peut rendre la comparaison entre les signataires assez complexe. Certaines questions ont pu être **interprétées et comprises différemment** par les personnes répondantes. Enfin, le questionnaire était assez long ce qui peut influencer les réponses, en particulier sur la fin du questionnaire.

-

 $^{^{7}}$ Les deux nouvelles organisations ayant signé en novembre 2024 ne sont pas incluses dans ce rapport.



RÉSULTATS

VUE D'ENSEMBLE

Toutes les organisations ont déclaré avoir une stratégie de réduction de leur empreinte environnementale. Parmi les réponses, des liens vers les stratégies d'ACF, d'ALIMA, de CARE International, du Gret, du Groupe URD, de HI, de MDM, du SIF, et de Tdh ont été partagées.

Les procédures environnementales en interne ont évolué par rapport à l'année dernière dans 8 organisations sur les achats durables, dans 4 organisations pour les déplacements, dans 3 organisations pour la compensation carbone ainsi que dans la gestion des déchets pour 2 autres.

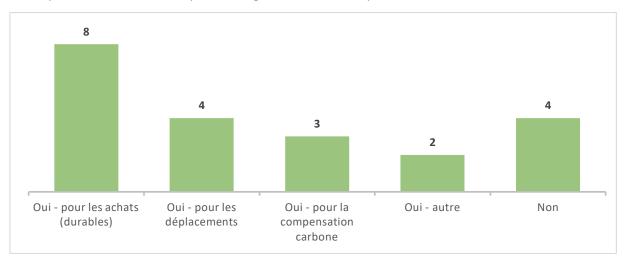


Schéma 1. Réponses pour « Par rapport à l'année dernière, avez-vous des procédures environnementales en interne ? » (n=13, plusieurs réponses possibles). Autres : « plan de gestion des déchets et guide de gestion des déchêts »

Par ailleurs, plusieurs d'entre elles ont mentionné cette année définir des objectifs et/ou mettre en œuvre leurs stratégies, en particulier :

- Sur les **achats**, les mesures suivantes ont été prises par certaines organisations :
 - Adoption des critères développés par le GT Achats Durables du REH (<u>outil SPCD</u>8);
 - Projet pilote sur les biens qui pèsent le plus en termes d'empreinte carbone afin de gagner en précision pour le calcul exact de l'empreinte carbone;
 - o Benchmark pour améliorer les procédures d'achats, la collecte des données pour le calcul d'empreinte carbone et acheter des équipements décarbonés ;
 - Politique achat responsable déclinée en process opérationnels et réalisation de supports de formation pour la logistique;
- Sur les **déplacements**, les mesures suivantes ont été prises par certaines organisations :
 - o Réduire de 30% les émissions liées aux déplacements aériens ;
 - o Réduire les vols avec escale au maximum ;
 - o Système de mutualisation des déplacements (voiture, combinaison des missions etc.);
 - o Encadrement strict des conditions de départ en mission ;
 - o Calcul de l'empreinte carbone liée aux déplacements pour chaque mission.

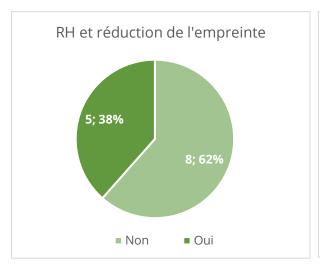
⁸ Le groupe de travail « Sustainable Procurement » du REH a développé une version actualisée de l'outil de support à la mise en œuvre d'une stratégie d'achats durables (Sustainable Procurement Criteria Database – SPCD) destinée au terrain. Cet outil propose une liste de critères d'achat durables et responsables (critères environnementaux et sociaux) pour 30 catégories de biens et services (disponible en anglais, français et espagnol).



Décembre 2024

L'année passée, plusieurs organisations avaient mentionné le besoin d'intégrer de manière transversale, dans l'organisation et les différents métiers, les questions environnementales et climatiques. Les réponses à la question ci-dessus concernant les procédures environnementales en interne montrent une évolution positive en ce sens.

Pour répondre à leurs engagements de réduction et pour les questions d'adaptation/résilience, 8 organisations déclarent avoir eu des changements RH depuis l'année dernière.



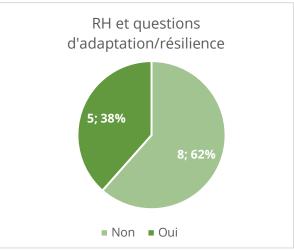


Schéma 2. Réponses pour « Par rapport à l'année dernière, y- Schéma 3. Réponses pour « Par rapport à l'année dernière, a-t-il eu des changements RH sur les questions de réduction de l'empreinte environnementale ?» (n=13)

avez-vous des RH dédiées aux questions d'adaptation/résilience ? » (n=13)

3 organisations ont créé un poste pour les questions environnementales et climatiques, 1 organisation a créé un poste de stagiaire. Seule 1 organisation n'a pu remplacer son poste de référent, toujours vacant à l'heure actuelle. De plus, 1 organisation a travaillé avec 2 consultances sur des questions spécifiques d'agroécologie pour développer une stratégie et des outils opérationnels, 1 organisation a un nouveau chargé de recherche sur les questions d'adaptation (poste déjà existant) et 1 organisation a recruté une personne pour travailler sur l'adaptation en milieu urbain.

Contrats courts pour accompagner les équipes sur le terrain à la transition écologique - expérience d'Action contre la Faim :

Pour faire avancer concrètement les sujets environnementaux sur le terrain, ACF a, dans certains cas, décidé d'ouvrir des postes en contrats courts : de 4 à 6 mois. L'objectif de ces postes est d'aider les équipes en place à faire face à la surcharge de travail liée au démarrage des actions. Ces postes sont en grande partie financés sur fonds propres. Ils ont permis en particulier d'analyser les achats passés et à venir pour prioriser les solutions à mettre en œuvre, d'identifier les filières de traitement de déchets existantes, ou encore de visiter des fournisseurs pour les évaluer sur la base de critères ESG (Environnemental, Social, Gouvernance).





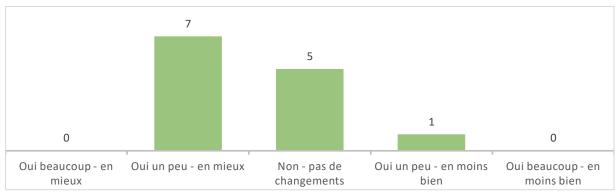


Schéma 4 : Réponses pour «Le portage institutionnel a-t-il évolué depuis l'année dernière ?» (n=13)

Parmi les 13 organisations, **7 ont considéré que le portage institutionnel de leur organisation sur les questions environnementales et climatiques avait évolué en mieux**, 5 ont le sentiment qu'il n'y a pas eu de changement et **1 organisation considère que celui-ci a diminué**.

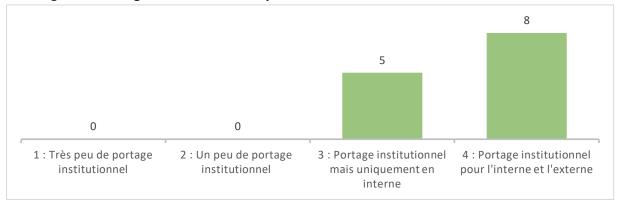


Schéma 5 : Réponses pour «Comment évaluez-vous aujourd'hui le portage institutionnel ? » (n=13)

Ces évolutions semblent être dues à différents éléments, notamment :

- Le recrutement de poste en lien avec la thématique ;
- La sensibilisation en interne;
- L'intégration dans les programmes de questionnements/objectifs spécifiques ;
- Le plaidoyer interne, qui a permis la validation de trajectoire de réduction de l'empreinte carbone.

Globalement, les personnes répondantes soulignent que les directions soutiennent et peuvent être motrices sur les problématiques environnementales et climatiques.

Les signataires font en effet état d'un certain nombre d'avancements à la fois dans la définition de la trajectoire carbone, son suivi et aussi dans l'intégration des questions environnementales dans les rapports, lors des réunions, des demandes de budget ou encore pour la mise en place d'objectifs spécifiques pour les terrains.

Cependant, plus de soutien est attendu sur les éléments suivants :

- Le besoin d'avoir **plus de RH spécifiques** (adaptation programmatique, atténuation de l'empreinte environnementale, profil senior, formation siège et terrain);
- Le besoin de moyens techniques plus adaptés ;
- Le besoin de ressources financières dédiées aux terrains.



ENGAGEMENT 1: MESURER NOS IMPACTS

Les signataires se sont engagés à :

Mesurer les impacts environnementaux et carbone de nos actions, et ce de manière régulière.

CALCUL D'EMPREINTE CARBONE

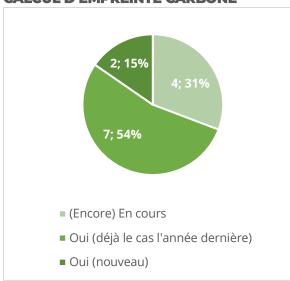


Schéma 6 : Réponses pour «Avez-vous réalisé votre bilan carbone?» (n=13)

Parmi les signataires, 2 nouveaux calculs d'empreinte carbone initiaux ont été réalisés, l'un sur l'année de référence 2019 et l'autre sur l'année de référence 2021. 4 sont encore en cours de réalisation.

Le tableau récapitulatif suivant donne des précisions quant à l'année de référence des calculs d'empreinte carbone des organisations signataires au global, mais aussi leur suivi et la présence de données issues du terrain. Il permet de souligner les différences entre les organisations sur les modalités de leurs calculs d'empreinte carbone, et leurs différences d'avancement sur leur calcul d'empreinte au global. Il sera réutilisé et permettra de suivre les avancées des organisations lors des prochains rapports de suivi.

	Année de référence de l'engagement de réduction	Données terrain	Année de suivi
1	2023 (en cours)	oui	
2	2019	non	2022
3	2019 (par extrapolation) / 2021 (une mission)	oui, 2023	2023 (siège et deux missions)
4	2019	oui	2022-2023
5	2021	oui	
6	2021	oui	2024
7	2022 (en cours)	non	
8	2019 (terrain) / 2021 (siège) (en cours)	oui	2022
9	2019	oui	
10	2019	oui	
11	2022	oui	
12	2021	oui	
13	2020	oui	

Tableau 1 : Tableau présentant l'année de référence de l'empreinte carbone choisis par chaque organisation, la présence de données de leurs terrains dans ce calcul ainsi que l'année de suivi de l'évolution des émissions par un nouveau bilan d'empreinte carbone ou estimation (n=13)

Les calculs d'empreinte carbone comprennent tous les 3 scopes. Cependant, une organisation exclut les projets de son calcul d'empreinte carbone⁹.

-

⁹ Voir <u>rapport à année +3</u> pour plus de détails.



Décembre 2024

4 organisations ont mentionné utiliser la méthodologie du Bilan Carbone¹⁰, 1 mentionne le <u>GHG Protocol</u>, 1 mentionne utiliser les facteurs d'émission compris dans le <u>Humanitarian Carbon Calculator</u>, 2 autres la méthode <u>Global Climate Initiative</u>.

Pour les organisations ayant finalisé leur calcul d'empreinte carbone, les deux postes les plus émetteurs sont généralement les **achats** et les **transports**, sauf :

- Pour une organisation où les émissions liées à l'énergie et aux bâtiments sont supérieures à celles des achats ;
- Pour une organisation où le **transfert monétaire** arrive en première position.

Sauf pour 2 organisations, tous les calculs d'empreinte carbone (y compris ceux en cours) contiennent des données provenant des terrains. 1 organisation mentionne le fait que tous ses bureaux terrain ne feront pas un calcul d'empreinte carbone, il y aura cependant un travail d'extrapolation.

Concernant les données et leur collecte, 1 organisation a développé un outil de collecte basé sur les processus de suivi logistique. 1 organisation se fait accompagner par un cabinet de consultance pour établir son système de collecte de données et 2 organisations utilisent une feuille de données partagées type Excel avec des procédures spécifiques pouvant être organisées par une personne référente.

Certaines organisations prévoient un nouveau calcul d'empreinte carbone : 2 pour 2024 et 3 pour 2025.

ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SCREENINGS

7 organisations ont mentionné ne toujours pas utiliser d'outils d'évaluation environnementale rapide pour mesurer l'empreinte environnementale de leur projet de manière systématique. Parmi les 6 à répondre oui, 3 n'ont pas changé leurs usages, 2 ont modifié les outils qu'elles utilisaient et 1 mentionne en utiliser depuis cette année.

Pour toutes celles qui en utilisent, les quelques outils mentionnés sont : l'EST (1), le NEAT+¹¹(3), le CEDRIG (1), le nouveau marqueur résilience de CARE (1) ou leur propre outil (« mise en place d'un marqueur obligatoire et d'une checklist optionnelle pour l'ensemble des nouveaux projets ») (1) / outil interne simplifié (1).

L'utilisation des outils d'évaluation environnementale varie selon les procédures

3; 23%
7; 54%

Non (toujours pas)
Oui (pas de changements)
Oui, mais il y a eu des changements

Schéma 7 : Réponses pour «Utilisiez-vous déjà des outils d'évaluation environnementale rapide pour mesurer l'empreinte environnementale de vos projets l'année dernière ?» (n=13)

internes et les contraintes bailleurs, et selon les secteurs d'intervention.

Une organisation utilise ces outils sur 3 à 5 projets, une autre sur plusieurs dizaines et une autre sur 10 à 20 projets. 2 organisations ont pour **ambition de le faire de manière systématique sur tous les projets.**

¹⁰ 3 organisations mentionnent utiliser la méthodologie Bilan Carbone et les facteurs d'émissions de <u>l'ADEME</u> alors qu'une organisation mentionne utiliser la méthodologie du Bilan Carbone mais pas les facteurs d'émission de l'ADEME

¹¹ Une organisation utilise le NEAT+ via le matériel développé par le GT Évaluations Environnementales du REH.



ENGAGEMENT 2 : RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

Les signataires se sont engagés à :

Se fixer un objectif de réduction en ligne avec les recommandations du GIEC de réduire de moitié les émissions d'ici à 2030 et d'au moins 30 % d'ici 2025.

OBJECTIFS DE RÉDUCTION

Comme mentionné en note de bas de page dans l'introduction, cet engagement chiffré laisse néanmoins une certaine flexibilité sur deux critères importants : l'année de référence ainsi que la nature de l'engagement.

Année de référence	Nombre d'organisations
2019	6
2021	4
2022	2
2023	1
Total	13

Tableau 2 : Tableau présentant les années de référence choisie par les organisations signataires pour la réduction de l'empreinte carbone (n=13)

Nature de la réduction	Nombre d'organisations
Valeur relative	8
Valeur absolue	1
En réflexion	5
Total	14

Tableau 3 : Tableau présentant les choix de nature de la réduction des émissions par les organisations signataires (n=13)

Le tableau 3 présente un total de 14 pour 13 organisations répondantes. Cette particularité s'explique par le fait qu'une organisation caractérise différemment 2 cibles de réduction :

- En valeur relative avec un objectif de -62% par rapport à l'année de référence ;
- En valeur absolue avec un objectif de -50% en conformité avec les enjeux internationaux.

ÉLABORATION DES STRATÉGIES DE RÉDUCTION

3 des organisations ont établi cette année une stratégie de réduction des émissions carbone à partir du calcul de leur empreinte, 7 sont en cours de construction et 3 l'avaient déjà établie l'année passée.

Les stratégies existantes ont été partagées dans la partie Vue d'ensemble. 1 organisation a formalisé son plan d'action et l'a mis en place mais il n'est disponible qu'en interne. Plusieurs organisations sont en train d'élaborer leur plan d'action mais n'ont pas une stratégie assez aboutie pour permettre une mise en application concrète en dehors de quelques mesures. 1 organisation mentionne avoir défini sa stratégie de manière spécifique, par secteur et pour chacun des sites.

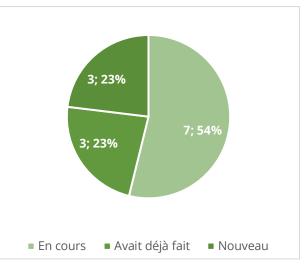


Schéma 8 : Réponses pour « Par rapport à l'année dernière, avez-vous établi une stratégie de réduction des émissions carbone à partir du calcul d'empreinte carbone et des sources majeurs identifiées ? (feuille de route etc.) » (n=13)



Comment définir sa stratégie de réduction ? Exemple de l'approche « pragmatique » d'ACF :

ACF s'est orienté vers une « approche pragmatique » pour définir sa stratégie, en se basant sur les émissions existantes observées puis en identifiant, pour chacune d'entre elles, des actions pour les réduire. Par la suite, ACF a modélisé leurs effets cumulatifs et ainsi pu déterminer des résultats sectoriels.

Une première tranche d'actions a d'abord été identifiée pour la réduction des émissions de fonctionnement (infrastructures, transport, énergie, ...). Son effet cumulé équivaut à une réduction des émissions de 7%. La seconde tranche d'actions identifiée porte sur les activités programmatiques (approvisionnements, modification de la nature ou méthodologie de réponse, ...) et permettrait de réduire les émissions de 13% supplémentaires. Ainsi, la mise en œuvre de ces deux tranches d'actions permettrait de réduire les émissions d'environ 20%. L'objectif de réduction de 50% est donc encore loin et la question de sa faisabilité par des actions socialement, économiquement et techniquement acceptables reste entière. L'expérience d'ACF permet néanmoins de souligner l'importance d'avoir une approche « pas à pas » dans la définition des activités de réduction.

À la question « Quels sont les postes et quelles actions de réduction/sensibilisation ont été choisis ? » (n=13), le ciblage des actions de réduction de l'empreinte carbone fait apparaître majoritairement **les déplacements** en avion et le fret aérien pour 6 organisations, le ciblage de la production d'énergie pour 5 organisations et les achats durables pour 5 organisations. 1 organisation a mentionné ne pas encore avoir défini leurs activités, car cette sélection est faite de manière collaborative à travers des ateliers dans l'organisation.

Les réponses mentionnent plus précisément :

- Déplacements :
 - o Réduction des déplacements aériens (priorisation des vols sans escale);
 - o Réduction du fret aérien;
 - o **Électrification** des véhicules.
- Énergie :
 - o Suivi d'un plan global de solarisation;
 - Contrats électricité verte;
 - Mise en place d'activités pour faire baisser les consommations d'eau et d'énergie au siège.
- Achats :
 - o **Guidelines** pour les achats durables ;
 - Minimisation des emballages des biens.
- Gestion des déchets :
 - Accompagnement des terrains sur l'identification des types de déchets générés ;
 - Mapping des recycleurs sur les terrains ;
 - Achats d'incinérateurs/installation de zones de traitement des déchets dans les lieux où les possibilités de traitement des déchets sont limitées.
- Gestion du parc informatique et gestion du numérique ;
- **Formations** et sensibilisations (voir Engagement 5 : Entraîner d'autres acteurs pour rehausser l'ambition).

Une organisation mentionne des techniques et pratiques pouvant permettre de faciliter la transition écologique des organisations et la réduction de l'empreinte carbone dans la réalisation des objectifs :

- Un fond carbone pour équilibrer les « dépenses carbone » entre leurs différents projets ;
- Un pourcentage de projet qui respecte un système de plafonnement des vols ;
- Un début de réflexion sur l'arbitrage lors des montages de projet.

REH Réseau Environnement

Décembre 2024

Une organisation cherche de nouvelles manières de procéder à la réduction des émissions carbone par le partage de bonnes pratiques, ou encore la mobilisation des équipes régionales et nationales dans la recherche de fonds additionnels.

Les documents suivants d'activités ont été partagés :

- ALIMA: Rapport d'avancement de l'action environnementale

Fondation Terre des Hommes (page 11)

- Groupe URD : réduction des GES

- Groupe URD : compensation carbone

- Médecins du Monde : politique d'écoresponsabilité avec activités

SUIVI DE LA RÉDUCTION

Pour suivre les avancées de chacun par rapport à leurs objectifs de réduction, les organisations mettent en place :

- **Suivi des vols** en temps réel ;
- Suivi annuel des émissions de GES avec calcul de l'empreinte carbone¹² tous les 3 ans (2);
- Cadre de **monitoring** reprenant les principaux objectifs et indicateurs de suivi associés ;
- **Indicateurs macro** mis en place (en parallèle du calcul de l'empreinte carbone au travers du bilan GES) pour suivre les évolutions et faire des projections ;
- Système de collecte de données centralisé qui porte sur **l'usage énergétique des bureaux**, **les déplacements et les déchets** ;
- L'avancement des projets de recherche (« pour la partie plus transformative » de la décarbonation).

4 personnes répondantes ont souligné le besoin de revoir les solutions et méthodes identifiées en cours de route et de manière régulière. Ces organisations mentionnent que les stratégies seront évaluées pour évoluer à mi-parcours (autour de 2025) et pour atteindre l'objectif de 50% (2030).

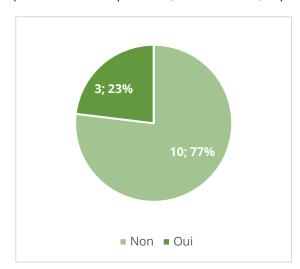


Schéma 9 : Réponses pour « Par rapport à l'année dernière, avez-vous établi des partenariats avec d'autres organisations ou parties prenantes pour calculer/réduire votre empreinte carbone ? » (n=13)

Seules 3 organisations ont établi ou fait perdurer des partenariats avec d'autres organisations afin de calculer et/ou réduire leur empreinte carbone. Les accompagnements sont les suivants : consultance externe pour établir une feuille de route (1) et mécénat de compétences de Wavestone (2). Une organisation a mentionné le travail en réseau qu'elle fait avec d'autres organisations via la Commission Climat et Développement de Coordination Sud (CCD).

À noter que l'année dernière il y avait **10 organisations** qui se faisaient accompagner pour cette question, mais que les organisations n'ont pas précisé pourquoi elles ne faisaient plus accompagner cette année.

¹² Une limite a cependant été soulevée : les calculs d'empreinte carbone ne sont pas toujours comparables dans le temps car 1/ les périmètres considérés peuvent être ajustés d'une année sur l'autre ; 2/ les méthodes de collectes de données peuvent évoluer et 3/ les facteurs d'émissions peuvent changer.

REH Réseau Environnement Humanitaire

Décembre 2024

Les **défis** restent nombreux pour avancer dans la réalisation des objectifs de réduction carbone :

- Résistance au changement des équipes :
 - o Pour le changement des modes de déplacement ;
 - o Pour la relocalisation des approches ;
 - o Car il existe des freins psychologiques et culturels;
 - Car les procédures de travail sont très ancrées. Ainsi, il est difficile d'instiller une culture de la transition écologique.
- Difficulté à mobiliser des **ressources financières et humaines en interne** pour porter le sujet, développer et mettre en œuvre la stratégie ;
- Barrières sur les **achats** :
 - o **Disponibilité et coûts** des équipements décarbonés ;
 - o Modification des modes d'approvisionnement.
- Questionnement autour des capacités à mettre en place des activités à des coûts faibles ;
- Des volumes trop faibles :
 - Dans le cas de déchets pour négocier avec les recycleurs;
 - o Dans le cas des achats pour **négocier avec les fournisseurs.**
- Déclinaison des actions sur le terrain qui peut être difficile car elles doivent être adaptées aux contextes locaux et aux contraintes pratiques ;
- Besoin de continuellement vivifier la thématique pour éviter un essoufflement ;
- Manque de connaissances spécifiques et de compétences techniques ;

Comme le souligne par exemple une des personnes répondantes, il s'agit notamment de travailler sur les narratifs de la transition :

« Il faut trouver de nouveaux narratifs et continuellement rappeler les synergies entre projets d'adaptation et atténuation, en dépassant la dichotomie avec laquelle ils sont régulièrement présentés. »



ENGAGEMENT 3: ADAPTER NOTRE ACTION HUMANITAIRE FACE À CES NOUVEAUX ENJEUX

Les signataires se sont engagés à :

- Intégrer une analyse des risques climatiques et environnementaux dans l'ensemble de leurs actions et favoriser la mise en œuvre d'actions de prévention, mitigation et d'adaptation lorsque c'est pertinent.
- Réduire les impacts négatifs et favoriser les actions humanitaires et de développement ayant un impact positif sur l'environnement et le climat.
- Développer et faire appel à des expertises locales en lien avec les engagements du Grand Bargain sur la localisation.

INTÉGRER UNE ANALYSE DES RISQUES CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

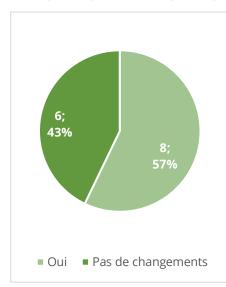


Schéma 10 : Réponses pour «Si vous analysez les risques climatiques sur vos projets, quels outils et méthodologies utilisez-vous ? et combien de projets et pays sont concernés ? (si pas de changements par rapport à l'année dernière, laissez vide)? » (n=13)

Au total 8 organisations disent analyser les risques climatiques sur leurs projets. Il y a donc une organisation supplémentaire par rapport à l'année dernière qui déclare faire l'analyse des risques climatiques sur ses projets.

Les outils mentionnés pour analyser les risques climatiques sur leurs projets sont :

- NEAT+ (4)
- EST (1)
- CEDRIG (2)
- Marqueur résilience CARE (1)
- Marqueur interne (1)
- Outil de screening des risques environnementaux (1)
- Utilisation de différentes bases de données (Banque Mondiale, etc.) (1)
- Évaluations au niveau local ou national (1)
- Utilisation du site Thinkhazard (1)

Lorsque l'organisation analyse ces risques, elle le fait (ou a pour but de le faire) soit sur tous ses projets, soit dans les territoires les plus vulnérables aux changements climatiques.

RÉDUIRE LES IMPACTS NÉGATIFS ET FAVORISER LES ACTIONS HUMANITAIRES ET DE DÉVELOPPEMENT AYANT UN IMPACT POSITIF

Suite à cette analyse, certaines organisations prennent des actions de :

- Réduction des risques de catastrophes basées sur les écosystèmes ;
- Sensibilisations / formations délivrées en interne ;
- Mesure de l'empreinte carbone et environnementale sur les projets d'infrastructures ;
- Tests des méthodes de **constructions biosourcées** face à des méthodes de constructions classiques;
- Réflexion sur les filières métiers verts dans le cadre de projet de formation professionnelle ;
- Intégration des « crisis modifiers » dans leurs projets pour répondre aux aléas climatiques ;
- Installations d'énergie **renouvelable** en remplacement d'énergie thermique.

REH Réseau Environnement Humonitoire

Décembre 2024

Il y a également des projets qui ont pour **objectif l'adaptation aux changements climatiques** avec des activités comme :

- Récupération de l'eau de pluie ;
- Développement d'une stratégie et pratique de l'agroécologie ;
- Développement et mise en œuvre de projets de gestion durable des ressources en eau et des ressources naturelles;
- Intégration d'une filière verte dans le cadre d'un projet de formation professionnelle ;
- **Intégration** d'enseignements sur le climat et la gestion des déchets dans des projets d'éducation.

3 organisations ont déclaré faire un suivi de ces actions.

6 organisations analysent les risques climatiques et environnementaux **sur leurs modes de fonctionnement (bureaux, supply chains, transports, etc.)**, 1 organisation ne le fait pas encore mais l'a inscrit dans sa feuille de route. Globalement, les organisations n'ont pas mis en place d'activité de réduction des risques environnementaux et climatiques sur leur mode de fonctionnement.

Certaines organisations ont identifié **des activités à impact positif sur l'environnement/climat**, notamment :

- Des actions d'agroécologie;
- Une action de **gestion communautaire des ressources naturelles** ;
- De reforestation.

2 organisations disent ne pas avoir identifié d'activités à impact positif sur l'environnement/climat.

DÉVELOPPER ET FAIRE APPEL À DES EXPERTISES LOCALES EN LIEN AVEC LES ENGAGEMENTS DU GRAND BARGAIN SUR LA LOCALISATION

8 organisations **répondantes ont mentionné avoir recours à des expertises locales pour adapter leurs actions**. Parmi les expertises mentionnées, on trouve :

- Des ONG locales;
- Des personnels locaux dans les ONGI;
- Des spécialistes locaux (climat-smart agriculture);
- Des partenaires techniques sur les questions d'agroécologie et de gestion durable des ressources en eau.



ENGAGEMENT 4: COMMUNIQUER

Les signataires se sont engagés à :

Rendre ces informations publiques dès que disponible et ce de manière annuelle.

Pour leurs **objectifs de réduction** :

- 6 organisations ont communiqué cette année sur leurs objectifs de réduction ;
- 4 ont communiqué en interne uniquement ;
- 3 n'ont pas fait de nouvelle communication;
- 6 ont communiqué par leur site internet, 5 par leurs réseaux sociaux, 2 par mail, 2 lors d'événements, 1 via son rapport annuel.

Pour les calculs d'empreinte carbone/estimation :

- 5 organisations ayant fait un calcul d'empreinte carbone ont communiqué publiquement¹³;
- 3 ont communiqué en interne ;
- 5 n'ont pas fait de nouvelles communications ;
- 4 ont communiqué par leur site internet, 2 par leurs réseaux sociaux, 1 par mail, 1 lors d'un événement, 2 via leur rapport annuel et 1 via le site du REH.

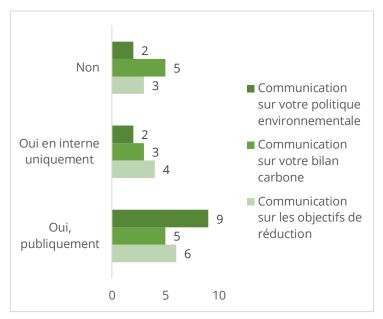


Schéma 11 : Réponses pour « Par rapport à l'année dernière, avez-vous communiqué sur : vos objectifs de réduction ; votre calcul d'empreinte carbone ; votre politique environnementale ? » (n=13)

Pour les 5 organisations qui ont communiqué publiquement sur leur calcul d'empreinte carbone :

- 3 l'ont communiqué dans un rapport de calcul d'empreinte carbone ;
- 2 l'ont communiqué dans leur rapport annuel.

Pour leurs politiques environnementales :

- 9 organisations ayant une politique environnementale ont communiqué publiquement;
- 2 ont communiqué en interne ;
- 2 n'ont pas fait de nouvelles communications ;
- 8 ont communiqué sur leur site internet, 7 sur leurs réseaux sociaux, 2 par mail, 4 lors d'événements/webinaires, et 1 dans son rapport annuel.

¹³ La lecture fait apparaître une différence entre le nombre de calcul de l'empreinte carbone réalisé cette année (2) et le nombre de communications (5). Il est probable que cela soit dû aux communications sur l'estimation de l'empreinte faite par des organisations ayant déjà réalisé au moins un calcul de l'empreinte carbone ou à des communications ultérieures) des calculs réalisés l'année passée.



ENGAGEMENT 5 : ENTRAÎNER D'AUTRES ACTEURS POUR REHAUSSER L'AMBITION

Les signataires se sont engagés à :

- Sensibiliser le plus grand nombre de nos collaborateurs à l'échelle des moyens de chacun aux impacts majeurs des crises climatiques et environnementales pour les plus vulnérables.
- Contribuer au projet de développement d'une charte environnementale et climatique pour l'ensemble du secteur (en cours de lancement par le CICR et la Croix-Rouge).

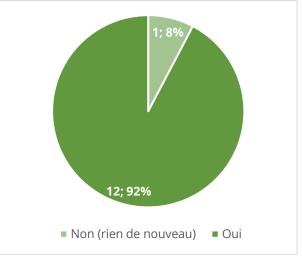
Sur les 13 répondantes, 11 organisations ont signé la Charte Environnement et climat du mouvement de la Croix-Rouge.

Cette année, 12 organisations ont tenu des actions de sensibilisation en interne. Les personnes répondantes ont mentionné :

- Atelier 2 tonnes (2)
- Fresque du climat (6)
- Modules de formation sur la réduction de l'empreinte via le projet PAMOC4¹⁴
- Renforcement de capacité sur les enjeux RECO, RRC et ACC
- Webinaires thématiques
- Points d'avancements et mises à jour auprès du staff
- Fresque du numérique
- Atelier de réflexion sur le lien entre écologie et décolonisation
- Formation sur la transition écologique (3)
- Messages environnementaux dans les événements Schéma 12 : Réponses pour « Par rapport à l'année dernière, de convivialité
- Atelier Ma Terre en 180 minutes
- Debrief annuel niveau monde du calcul d'empreinte carbone
- Ateliers de collecte de données
- Sessions interactives sur les documents stratégiques
- Affichage en interne de messages de sensibilisation à la gestion des ressources
- Challenge Ma Petite Planète
- Sensibilisation à différentes thématiques :
 - Les enjeux climatiques environnementaux ;
 - Les solutions fondées sur la nature ;
 - o La réduction des risques de catastrophes basée sur les écosystèmes ;
 - L'agroécologie;
 - La gestion holistique des troupeaux.

Les publics cibles mentionnés par les signataires sont :

Département technique programme (1)



avez-vous tenu des actions de sensibilisation en interne?» (n=13)

¹⁴ 4 modules ont été développés :

^{1.} Connaître l'impact environnemental et climatique des actions de solidarité internationale

Animer une stratégie de réduction d'impact environnement et climat

Prioriser et mettre en œuvre des actions de réduction de l'empreinte carbone des activités d'une ONG
 Animer une démarche RECO au-delà du carbone

REH Réseau Environnement Humanitaire

Décembre 2024

- Département opérationnel (responsables de pôles/desks) (1)
- Coordinateurs programmes et techniques des bureaux terrain (1)
- Directeur.ice.s pays (1)
- Formation du nouveau personnel recruté (au siège et à l'international) (1)
- E-learning de sensibilisation pour les équipes opérationnelles (2)
- Les employé.e.s et bénévoles francophones (1)
- Les équipes logistiques du siège (1)
- 1 organisation mentionne sensibiliser des personnes du siège et du terrain sans préciser la cible, 1 autre mentionne sensibiliser les personnes du siège.

On peut voir que les organisations signataires sensibilisent leurs équipes par des moyens variés. Ce sont majoritairement les équipes du siège outre 4 organisations mentionnent des activités en directions des personnes du terrain. Globalement, les retours reçus sont positifs (9 organisations disent avoir eu des retours positifs, 2 répondent n'avoir pas encore eu de retours). La résistance des équipes au changement est la seule difficulté mentionnée. De plus, une organisation mentionne que la portée des actions de communication et de sensibilisation est limitée et que celles-ci ne feront pas avancer la réalisation des objectifs.

5 organisations ont aussi tenu des actions de sensibilisation en externe. Les personnes répondantes ont mentionné :

- Formations environnement pour l'externe ou avec les partenaires (1)
- Participation à des réseaux :
 - Commission Climat Développement de Coordination SUD (CCD)
 - o Réseau Environnement Humanitaire (REH)
- Organisation de la journée d'étude du Gi dans le cadre de la publication Traverses sur la responsabilité climatique des organisations
- Participation à des groupes de travail
- Fresques du climat
- Prise de parole en public
- Participation à des conférences

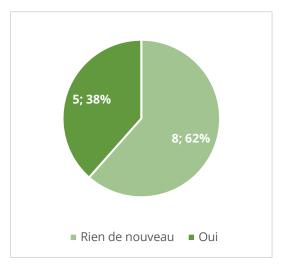


Schéma 13 : Réponses pour « Par rapport à l'année dernière, avez-vous tenu des actions de sensibilisation en externe ? » (n=13)

Des retours positifs ont été reçus pour 4 organisations sur les 5 en ayant organisé.

DÉFIS RENCONTRÉS DANS LES EFFORTS DE RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Les personnes répondantes mentionnent les différents défis face à leurs efforts de réduction de l'empreinte environnementale de leurs organisations :

- La prise de conscience d'un objectif de réduction trop ambitieux ;
- La baisse de motivation, **essoufflement** pour la thématique ;
- **L'accompagnement au changement** pour la transition écologique en suivant les différents rythmes des membres des organisations et éviter un effet de mode ;
- Le passage de la théorie à la pratique;
- La dichotomie entre atténuation et adaptation qu'il faudrait pourtant dépasser ;
- L'invisibilisation de la thématique environnementale face aux crises humaines actuelles ;

REH Réseau Environnement Humanitaire

Décembre 2024

- Le **manque de RH séniors** sur la thématique ;
- La difficulté d'instiller une culture de la transition écologique ;
- Le manque de connaissances techniques, ressources humaines et financières ;
- La **résistance au changement** parmi les équipes.



INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Comme décrit dans la partie Méthodologie, une réunion avec tous les signataires disponibles a eu lieu pour présenter les résultats et construire des éléments d'analyse communs.

ANALYSE ENGAGEMENT 1

Comme l'année précédente, les résultats ont permis de souligner que **tous les signataires se sont mis en marche pour mesurer leur empreinte carbone**, puisque toutes les organisations ont une mesure d'empreinte carbone finalisée ou en cours d'élaboration. Depuis l'année passée, deux organisations ont finalisé leur calcul d'empreinte carbone.

Par rapport à l'année passée, il y a eu peu d'évolution dans le nombre d'organisations qui ont recours à **des outils d'évaluation environnementale rapide** (5 à 6) afin de mesurer l'empreinte de leurs projets. Pour celles qui y ont recours, elles mentionnent surtout l'utilisation du NEAT+ ou de leur propre outil. Ce nombre peu élevé d'organisations peut s'expliquer par le fait que les outils actuels ne correspondent pas à la variété des types de projets qui existent, et notamment ne couvrent pas encore tous les secteurs. De plus, il existe un grand nombre d'outils ce qui peut rendre complexe le choix, d'autant que certains d'entre eux présentent ne sont pas encore complètement fonctionnels. Face à ces difficultés, les signataires innovent dans les modalités d'utilisation (analyses géographiques plutôt que par projet, recours à la matrice MERA¹⁵, etc.), en cherchant également à optimiser le temps passé pour les *screenings* environnementaux.

Comme l'année précédente, les résultats soulignent pour les organisations qui ont finalisé leur calcul d'empreinte carbone, que les achats et les transports sont globalement les postes les plus émetteurs. En dépit des difficultés méthodologiques pour l'évaluer, l'empreinte carbone des transferts monétaires, peut également être conséquente. Or, les organisations adoptent des méthodes de comptabilité très différentes pour cette activité (voire ne la comptabilisent pas). Cet élément vient à nouveau souligner l'importance de préciser, de manière explicite, la méthodologie et les hypothèses utilisées pour le calcul de son empreinte carbone. Cette transparence pourrait du reste faciliter la comparaison entre deux empreintes carbone, nonobstant les difficultés techniques inhérentes au travail de comparaison 16.

Le calcul d'empreinte carbone doit par ailleurs **être réalisé de manière régulière** - au besoin en simplifiant ou extrapolant certains éléments de moindre importance - **pour que chaque organisation puisse suivre sa trajectoire de décarbonation et respecter une certaine redevabilité vis-à-vis des engagements pris.** En

¹⁵ Le Groupe de Travail Évaluations Environnementales du REH a développé la matrice MERA (Multi-sectoral Environnemental Risks Analysis) pour aider les développeurs de projets humanitaires et de développement, ainsi que les référents techniques à prendre conscience des risques environnementaux que les projets qu'ils développent peuvent comporter, et à formuler rapidement des recommandations pour atténuer ces risques. La matrice propose une base de données non-exhaustive de mesures d'atténuation pour chaque risque environnemental lié aux activités pour les secteurs Sécurité Alimentaire & Moyens d'Existence, Eau Hygiène & Assainissement, Abris et Santé Mentale et Soutien Psychosocial. La matrice est disponible en 3 langues : anglais, français et espagnol. Cette matrice est collaborative et peut évoluer en intégrant les recommandations des utilisateurs.

¹⁶ Nous mentionnions l'année dernière les points suivants :

Malgré les efforts des organisations pour s'intégrer dans des démarches collectives, les calculs d'empreintes carbone peuvent reposer sur des méthodologies et des hypothèses de calcul assez différentes. De même, les périmètres de comptabilité de chacun sont également différents. En outre, les définitions et répartitions peuvent varier (tout le monde n'inclut pas les mêmes données sous les mêmes catégories). Enfin, cela peut changer dans le temps, avec l'affinement des méthodologies.

⁻ La question de l'empreinte carbone des partenaires locaux – voire des consultants ou participants – est complexe à prendre en compte dans les calculs d'empreinte carbone et peut varier selon les organisations (jusqu'où faut-il les prendre en compte ? Comment faire pour obtenir les données ? etc.).

Les évolutions vers une meilleure prise en compte de l'environnement ne sont pas toujours reflétées dans les facteurs d'émissions disponibles (par exemple, un achat plus écologique). Aussi, les bilans carbone ne traduisent pas toujours les efforts réellement réalisés.

Décembre 2024



particulier, l'échéance à 2025 pour l'engagement 2 souligne le besoin de réaliser un calcul d'empreinte carbone sur les données de 2025. Pour l'instant, 2 organisations ont prévu leur prochain calcul d'empreinte carbone sur les données de 2024 et 3 sur celles de 2025.

ANALYSE ENGAGEMENT 2

Concernant les objectifs chiffrés de réduction mentionnés dans l'engagement 2, il manque dans le texte de la Déclaration des éléments de précision pour chaque organisation, notamment la date de référence et la nature de la réduction. Si tous les signataires ont adopté une date de référence de leurs engagements de réduction, on constate en revanche que la nature de cette réduction n'est pas encore définie par tous (5 ont répondu « ne sait pas/en cours de définition »). L'enjeu de définir la nature de la réduction (en relatif ou en absolu) implique en effet des questions stratégiques fondamentales particulièrement importantes dans un contexte de croissance des besoins humanitaires, et donc des organisations. Une réduction en valeur absolue limitera nécessairement la croissance d'une organisation. A l'inverse, une réduction en relatif par rapport à son volume d'activités (exprimés en chiffres d'affaires ou en équivalents temps plein) pourrait impliquer une augmentation des émissions en valeur absolue. Certaines organisations questionnent aussi les engagements au regard du droit au développement des pays du Sud, au regard du principe de responsabilités communes mais différenciées, et leurs modalités de mise en œuvre qui peuvent être perçues comme des injonctions du Nord aux pays du Sud¹⁷. Somme toute, on retiendra que s'engager sur une trajectoire de réduction d'émissions, c'est également ouvrir une réflexion sur la croissance de son organisation.

Bien que n'ayant pas les résultats de chacun des calculs d'empreinte carbone cette année, les organisations ayant presque toutes finalisé un calcul d'empreinte carbone, il pourra être possible, l'année prochaine de présenter de manière critique, des chiffres d'émissions et d'intensité carbone et, pour au moins certaines organisations, des niveaux d'avancement dans les trajectoires de décarbonation.

En ce qui concerne les actions de réduction mises en place par les organisations, on observe que **les déplacements**, **l'énergie et les achats constituent les principaux postes de réduction choisis**, en lien avec les résultats des calculs d'empreinte carbone. Détail intéressant, une organisation indique ne pas encore avoir défini son plan d'action, car celui-ci est en processus de **développement de manière collective**, à **travers des ateliers**. Ce constat permet de souligner ici l'importance de définir les activités de manière participative afin de **garantir un certain niveau d'adhésion collective aux objectifs fixés**.

Malgré ces démarches, plusieurs organisations rencontrent **des limites majeures dans leurs actions de réduction**. Celles pour l'instant identifiées sont celles jugées *acceptables* au niveau des organisations. Mais que faire ensuite ? Comme le mentionne une des personnes répondantes :

« Il s'agit de pousser la frontière de ce qui est acceptable, de dépasser les modalités techniques à des approches plus comportementales, afin d'atteindre nos objectifs ambitieux »

Les résultats soulignent que pour les **systèmes de suivi de la réduction** les organisations vont suivre majoritairement leurs déplacements et leur consommation d'énergie, avec peu d'indicateurs de suivi sur les achats, bien que cela soit un poste majeur d'émissions. **Cela traduit une tension entre les postes où les**

-

¹⁷ Voir le <u>Forum du REH de janvier 2024</u> sur « la réduction de l'empreinte environnementale de l'aide et droit au développement des pays du Sud : quels objectifs communs et quelles tensions ? »

Décembre 2024



organisations peuvent déjà mettre en œuvre des mesures de réduction car elles ont la capacité de les contrôler, tels que l'énergie, et ceux qui pourraient avoir un impact plus important mais qui sont bien plus complexes à mettre en œuvre et dépendantes d'autres acteurs (les fournisseurs par exemple). En particulier, sur les achats, les organisations mentionnent des difficultés liées à la taille de leurs flux d'achats dans des industries très larges par rapport au niveau de production des industries, la disponibilité des alternatives plus éco-responsables, et leurs coûts. Des actions de plaidoyer auprès des bailleurs – pour faire accepter les coûts – et de mutualisation entre organisations¹⁸ sont donc nécessaires, en parallèle des activités de réduction, afin de parvenir à réduire ce poste dans le futur. On observe donc des différences importantes dans les natures et temporalités des activités de réduction à mettre en place, ainsi que dans leur suivi.

On observe que vis-à-vis de l'engagement de réduction à 2030, les personnes répondantes mentionnent avoir besoin d'une **vision plus long terme au niveau financier**, **et la capacité à investir**. Au vu des efforts à venir et des investissements à faire, certaines personnes répondantes indiquent la nécessité de réfléchir à de nouveaux modèles économiques.

Le présent suivi fait également ressortir un **essoufflement au niveau de certaines personnes porteuses de la dynamique de réduction**, et le besoin de faire tenir ces efforts sur le long terme.

Ainsi, 4 ans après le lancement de la Déclaration, on observe qu'alors que la **compréhension des enjeux s'affine**, bien que les organisations continuent de mettre en avant des solutions rapides ("quick wins"), souvent techniques et axées sur le court terme, une prise de conscience croissante se manifeste concernant la nature de l'engagement de réduction. En particulier, il devient clair que les changements nécessaires ne se limitent pas à des ajustements techniques, mais reposent également sur des transformations des comportements et des pratiques, qui nécessitent un travail de longue haleine et des efforts soutenus sur le long terme.

Les objectifs de 2025 et 2030 approchant à grand pas, la question sur **leur niveau d'atteinte devient un sujet sensible**. Certaines organisations soulignent que ces engagements sont avant tout des moteurs politiques pour la mise en place en interne de la dynamique de transition écologique. Ces objectifs semblent donc davantage perçus comme un cadre d'ambition que comme un impératif moral, ou dit autrement : une obligation de moyens, pas de résultats. Afin d'avancer sur ce sujet sensible, il s'agira de **réfléchir à un narratif commun, permettant de maintenir une ambition environnementale forte, tout en analysant de manière critique - et évidemment transparente - les résultats obtenus.**

ANALYSE ENGAGEMENT 3

Par rapport à l'année dernière, les résultats montrent que les organisations analysent un peu plus les risques climatiques sur leurs projets, mais que cela reste un axe de travail peu prioritaire. Quelques organisations ont mentionné que certains de leurs projets avaient des impacts positifs sur l'environnement (voir Engagement 3 : Adapter notre action humanitaire face à ces nouveaux enjeux), mais ceux-ci doivent être appréhendés avec vigilance, le terme « impact positif » n'ayant pas été défini ni dans le questionnaire ni par les personnes répondantes.

Certaines organisations ont mentionné le besoin de **réfléchir l'atténuation et l'adaptation ensemble**. En effet, bien que la plupart des organisations semblent pour l'instant se concentrer sur les actions d'atténuation,

¹⁸ On peut noter les activités de mutualisation réalisées à travers l'initiative <u>hulo</u>, qui en mutualisant les achats, permet d'agir sur l'empreinte carbone de la supply chain des achats.

REH Réseau Environnement

Décembre 2024

les deux doivent être conçues en parallèle et réfléchies ensemble, afin d'éviter toute **maladaptation**. L'exemple ci-dessous souligne ce besoin d'articulation pour avoir des projets pertinents sur le long terme.

Risques de maladaptation : leçons de l'expérience du Gret à Madagascar et solutions innovantes

Les interventions des ONG ne sont pas à l'abri des risques de maladaptation. On peut utiliser le concept de maladaptation pour désigner "un changement opéré dans les systèmes naturels ou humains qui font face au changement climatique et qui conduit (de manière non intentionnelle) à augmenter la vulnérabilité au lieu de la réduire. [...] Cela peut provenir : d'une utilisation inefficace des ressources, un transfert incontrôlé de la vulnérabilité (d'un système à un autre ou d'une période une autre) ou une erreur de calibrage" selon le Ministère Territoires Écologie. Au niveau des ONG, il peut y avoir des erreurs de calibrage, comme par exemple, à Madagascar, sur un des territoires d'intervention du Gret. La lente évolution des pluies a rendu inopérant une centrale hydroélectrique – censée être moins émissive en GES – pendant plusieurs jours, faute d'eau, alors que ce phénomène n'était pas arrivé depuis sa construction...

Seule une mise en débat des **savoirs locaux et des prévisions climatiques futures**, fournies par la science permet de l'adresser. Heureusement, de plus en plus de **méthodes d'animation** sont disponibles, comme <u>l'analyse communautaire des vulnérabilités climatique de CARE</u> ou des prévisions scientifiques, comme la <u>plateforme du SMHI</u> qui propose de manière didactique, des données localisées (50kmX50km) avec différents pas de temps et scénario d'ici la fin du siècle. Ces approches nécessitent toutefois des moyens financiers et humains.

Enfin, il faut noter que certains aspects de l'adaptation des organisations de solidarité internationale aux changements climatiques et aux dégradations environnementales ne sont pas pris en compte dans la Déclaration. L'adaptation des pratiques et des modes opératoires des organisations n'est en effet pas évoquée. Or, face aux bouleversements climatiques et écologiques en cours et à venir, mais aussi à leurs multiples conséquences (sanitaires, économiques, politiques, sociales, etc.), les organisations de solidarité internationale seront de plus en plus confrontées à des difficultés, voire à l'impossibilité d'agir comme elles en avaient l'habitude jusqu'alors - à cet égard la crise COVID est un exemple à garder en mémoire. L'année dernière, cet aspect n'était pas mentionné par les organisations, mais cette année, certaines organisations l'ont mentionné, bien que cela n'apparaisse pas dans la Déclaration. Certaines organisations relient ces questionnements structurels plus largement à leurs réflexions autour de la localisation ou la décolonisation de l'aide, notamment sur l'intégration des connaissances et des savoirs locaux afin d'adapter leurs pratiques à des contextes changeants. On observe parmi les organisations signataires une réflexion plus large du concept d'adaptation au-delà du niveau projet, plus sur l'articulation avec l'atténuation et leurs pratiques - qui reste pour le moment au stade de la réflexion.

ANALYSE ENGAGEMENT 4

Les organisations se sont engagées, à travers la Déclaration, à communiquer de manière publique et annuelle sur leurs avancées par rapport à leurs engagements. Il s'agit là d'un **enjeu important de redevabilité.**

La plupart des organisations communiquent en externe sur les différents aspects (stratégie, objectifs et calcul d'empreinte carbone). De fait, à mesure que les objectifs et actions se concrétisent, les organisations se sentent plus légitimes à communiquer en externe sur ces sujets. **Il semble par ailleurs y avoir une bonne communication en interne**, en lien avec les activités de sensibilisation (voir Analyse Engagement 5).

À l'approche des objectifs à 2025 et 2030, un questionnement reste sur la manière de communiquer au sujet de l'atteinte de ces objectifs, comme mentionné dans l'Analyse Engagement 2. Un narratif commun devra ainsi être développé sur ce que représente ces objectifs.





ANALYSE ENGAGEMENT 5

On observe une progression de la sensibilisation en interne et en externe sur la réduction de l'empreinte environnementale de l'aide. En effet, presque tous les signataires ont recours à des sensibilisations, et utilisent des moyens variés pour sensibiliser les équipes siège, terrain, leur direction et leurs bénévoles éventuels. Les organisations utilisent des méthodes déjà existantes, mais adaptent aussi des outils à leurs propres situations. Parfois, ils sensibilisent également leurs partenaires, et plusieurs organisations ont mentionné leur travail en réseaux, avec le REH et la CCD. Sous l'effet de cette sensibilisation ou plus généralement de l'intérêt croissant pour ce sujet dans notre secteur, deux nouvelles organisations ont récemment signé la Déclaration.

Néanmoins, certaines organisations considèrent que la sensibilisation est « une solution minimale » qui ne garantit pas le passage à l'action concrète. D'autant que les effets des activités de sensibilisation tentent d'être mesurés dans un cas mais pas pour toutes. Ainsi, bien que presque toutes les organisations signataires mettent en place des activités de sensibilisation, elles ressentent le besoin de réfléchir au-delà de cette première étape, pour accompagner le changement de l'organisation.



CONCLUSION

Une année s'est écoulée depuis le dernier suivi et la dynamique de transition se poursuit, toujours à des rythmes variables selon les organisations, notamment selon leurs moyens. Les organisations signataires ont toutes avancé, voire terminé, la mesure de leur empreinte carbone, ce qui leur permet à la fois de disposer d'une base de référence dans le suivi de leurs émissions de gaz à effet de serre, et d'identifier les principales sources d'émissions. En parallèle, la plupart des organisations ont défini leur stratégies et plans d'actions pour réduire leur empreinte environnementale, et commencent à mettre en place des actions de réduction. Elles se concentrent sur les activités aux impacts les plus directs mais agissent aussi à travers des activités de plaidoyer et de recherche, pour pouvoir agir sur les postes de réduction sur lesquels elles ont peu de leviers. Comme l'année dernière, les organisations soulignent à cet égard les bénéfices des espaces collectifs d'échanges et des réseaux qui leur permettent d'avancer de manière collaborative sur les questions les plus complexes, les achats par exemple.

À mesure que les organisations s'approprient les engagements et progressent dans la démarche de réduction environnementale, on voit également **les problématiques évoluer**. Le rapport de suivi fait apparaître le besoin pour des **ressources techniques dédiées**, par exemple sur les RH entre des postes se concentrant sur l'atténuation et d'autres sur l'adaptation. Les considérations techniques (calculs, indicateurs de suivi, plans d'actions, modélisations de trajectoires, etc.) cèdent peu à peu la place aux enjeux sociaux voire éthiques, depuis les besoins **d'accompagnement au changement**, aux réflexions sur **ce qui peut être considéré comme** *acceptable* dans les organisations.

Côté adaptation, on observe un début de changement, **avec une compréhension de ces enjeux qui s'approfondit**. Bien que cela reste souvent au stade de la réflexion, les organisations réfléchissent à intégrer de plus en plus les notions d'adaptation dans leurs activités, et soulignent le besoin **de réfléchir l'atténuation et l'adaptation de manière articulée afin d'éviter des risques de mal-adaptation**.

Par rapport au suivi fait à l'année+3, **les problématiques rencontrées restent globalement inchangées**, même s'il semble y avoir un peu plus **de portage institutionnel qu'auparavant**, signe de la dynamique générale du secteur, voire de la société, sur le sujet environnemental. Paradoxalement, le suivi à année +4 souligne que l'on observe aussi dans certains cas un **essoufflement** du côté des personnes qui portent la dynamique de transition dans les organisations, qui n'apparaissait pas auparavant.

Enfin, comme dans le rapport de suivi à année +3, on observe que même si toutes les organisations reconnaissent que les engagements ont été – et sont toujours – des **moteurs de la transition écologique en cours** et qu'à cet égard, la Déclaration a constitué une étape décisive, on distingue parmi les organisations signataires **des manières distinctes d'appréhender les engagements.** En effet, de la signature de la Déclaration qui constitue un choix politique à la concrétisation des engagements qui modifiera substantiellement les modèles organisationnels, chaque signataire évolue sur un chemin qui lui est propre. Ces différents positionnements font émerger **un débat d'idées qui mérite d'être poursuivi pour permettre à toutes les organisations intéressées par la démarche – qu'elles soient signataires de la Déclaration ou non – de se forger une opinion.**



ANNEXE

Votre organisation a signé la Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat en 2020 ou plus récemment. Ainsi, elle s'est engagée à respecter 5 engagements, dont celui ambitieux de réduire ses émissions de -30% à 2025 et -50% à 2030 (par rapport à une date de référence à choisir et selon une nature de réduction à définir). L'engagement 4 stipule que les signataires s'engagent à communiquer régulièrement sur leurs avancées (de façon annuelle). Une communication avait été faite en 2021, puis un <u>rapport</u> avait été publié en décembre 2023 à année+3, et le rapport à année+4 sera publié en décembre 2024. La déclaration est disponible dans sa totalité <u>ici</u>.

Ce questionnaire permet d'évaluer les avancées de chaque signataire – non pas pour dévaloriser ou comparer, mais pour identifier les succès et barrières que vous rencontrez pour informer le reste du secteur et les aider à réduire leur empreinte à leur tour. **Une copie de vos réponses soumises l'année dernière vous a été renvoyée. Ainsi, merci de vous y référer et d'indiquer les changements par rapport à vos réponses de l'année dernière.**

Par ailleurs, **les données seront anonymisées** sauf si certains souhaitent rendre publics des éléments (lien vers stratégie ou bilan carbone par exemple).

Nous vous remercions par avance pour votre temps.

Vous pouvez vous arrêter et reprendre le questionnaire à tout moment (**si vous êtes connectés à votre compte frama**). Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter secretariat@environnementhumanitaire.org ou jbretouklein@urd.org.

Merci!

Merci d'indiquer votre nom Merci d'indiquer votre organisation Merci d'indiquer votre poste Merci d'indiquer votre adresse mail

POUR COMMENCER

- 1. Si vous n'en n'aviez-pas l'année dernière, votre organisation a-t-elle une politique établie par rapport à la réduction de son empreinte environnementale depuis ?
- 2. Par rapport à l'année dernière, y-a-t-il eu des changements RH sur les questions de réduction de l'empreinte environnementale ?
- 3. Par rapport à l'année dernière, y-a-t-il eu des changements RH sur les questions d'adaptation/résilience ?
- 4. Le portage institutionnel a-t-il évolué depuis l'année dernière?
- 5. Comment l'évaluez-vous aujourd'hui?
- 6. Comment définissez-vous ce niveau de portage (indicateurs, signaux, marqueurs etc.)?
- 7. Selon vous, quels sont vos besoins en termes de moyens pour réussir la transition écologique de votre organisation ?

ENGAGEMENT 1 : Mesurer nos impacts

1. Avez-vous réalisé votre bilan carbone?

Oui (déjà le cas l'année dernière) Oui (nouveau)

Non

(Encore) En cours

2. Pour quelle année (pour le dernier BC réalisé)?



- 3. Quel(s) scope(s) sont inclus?
- 4. Quelle méthodologie avez-vous utilisé pour le BC?
- 5. Contient-il des données terrain?

Oui

Non

- 5.1. Si oui, quelle méthode avez-vous utilisé? (qui était en charge de récolter les données log? référent envt? avec quel outil -Excel spécial?)
- 6. Quelles sont les principales sources d'émissions identifiées?
- 7. Quelle est la date prévue du prochain bilan carbone (date des données et de sortie)?
- 8. Utilisiez-vous déjà des outils d'évaluation environnementale rapide pour mesurer l'empreinte environnementale de vos projets l'année dernière?
- 8.1. Lesquels utilisez-vous maintenant?

NEAT+

CEDRIG

EST

REA

Autre

Si autre, précisez

- 9. Sur quels types de projets/activités utilisez-vous ces outils?
- 10. Sur combien de projets estimez-vous avoir utilisé ces outils (sur l'année passée)?
- 11. Utilisez-vous d'autres type d'outils pour mesurer l'empreinte environnementale de vos modes de fonctionnement (bureaux, supply chains, transports, etc(outils internes, Sustain4 etc)? (si pas de changements par rapport à l'année dernière, laisser vide)

ENGAGEMENT 2 : Réduire notre empreinte carbone

1. L'année dernière, mon organisation avait déjà défini la date de référence et/ou la nature pour l'objectif de réduction ?

Oui les deux (nature et date)

Non (aucun, ou un seul des deux)

- 2. Quelle est la date de référence de votre engagement de réduction?
- 3. Cette réduction est-elle en absolu ou en relatif?

absolu

relatif

ne sais pas/définition en cours

- 3.1. En relatif par rapport à?
- 4. Par rapport à l'année dernière, avez-vous établi une stratégie de réduction des émissions carbone à partir du bilan et des sources majeurs identifiées? (feuille de route etc)

Oui (nouveau)

Non (avait déjà)

En cours

Si oui, merci de détailler votre réponse

- 5. Quels sont les postes et quelles actions de réduction/sensibilisation priorisés?
- 6. Comment mesurez-vous et suivez-vous vos progrès dans la réduction de votre empreinte carbone ? (indicateurs et méthodologie de suivi) (si pas de changements par rapport à l'année dernière, laisser vide)
- 7. Comment prévoyez-vous d'ajuster vos stratégies ou vos actions à l'avenir pour continuer à réduire votre empreinte carbone ?
- 8. Par rapport à l'année dernière, avez-vous établi des partenariats avec d'autres organisations ou parties prenantes pour calculer/réduire votre empreinte carbone ?

Oui

Non



- 8.1. Si oui, merci de donner plus de détails (qui, quand, comment etc)
- 9. Quels défis avez-vous rencontrés dans vos efforts de réduction de l'empreinte carbone et comment les avez-vous surmontés ?

ENGAGEMENT 3 : Adapter notre action humanitaire face à ces nouveaux enjeux

- Si vous analysez les risques climatiques sur vos projets, quels outils et méthodologies utilisez-vous? et combien de projets et pays sont concernés? (si pas de changements par rapport à l'année dernière, laisser vide)
- 2. Avez-vous identifié et/ou mis en place des mesures de prévention et/ou mitigation et/ou adaptation au niveau de vos projets? Merci de donner des exemples.
- 2.1. Existe-t-il un suivi de ces actions?
- 3. Avez-vous identifié des actions à impacts positifs sur l'environnement au niveau des projets? (si pas de changements par rapport à l'année dernière, laisser vide)
- 4. Analysez-vous les risques climatiques et environnementaux sur vos modes de fonctionnement (bureaux, supply chains, transports, etc.) ? (si pas de changements par rapport à l'année dernière, laisser vide)
- 5. Avez-vous eu recours à des expertises locales pour adapter vos actions? (si pas de changements par rapport à l'année dernière, laisser vide)
- 6. Plus largement, réfléchissez-vous et avez-vous mis en place des actions sur votre fonctionnement hors projets ? (si pas de changements par rapport à l'année dernière, laisser vide)

ENGAGEMENT 4: Communiquer

1. Par rapport à l'année dernière, avez-vous communiqué sur vos objectifs de réduction?

Oui publiquement

Oui en interne uniquement

Non (jamais communiqué)

Non (pas de nouvelles communications)

1.2. Si oui sur quel canal?

Site internet de l'orgnisation

Réseaux sociaux de l'organisation

Par mail

Autre

Si autre, merci de préciser

2. Par rapport à l'année dernière, avez-vous communiqué sur votre bilan carbone?

Oui publiquement

Oui en interne uniquement

Non (jamais communiqué)

Non (pas de nouvelles communications)

2.1. Si oui sur quel canal?

Site internet de l'organisation

Réseaux sociaux de l'organisation

Par mail

Autre

Si autre, merci de préciser

- 2.2. Si oui, pouvez-vous indiquer ce qui a été communiqué (la méthodologie a-t-elle été partagée etc)?
- 3. Par rapport à l'année dernière, avez-vous communiqué sur votre politique environnementale?

Oui publiquement

Oui en interne uniquement

Non (jamais communiqué)

Non (pas de nouvelles communications)

3.1. Si oui sur quel canal?

Site internet de l'organisation



Réseaux sociaux de l'organisation

Par mail

Autre

Si autre, merci de préciser

ENGAGEMENT 5: Entrainer d'autres acteurs pour rehausser l'ambition

1. Avez-vous signé la Charte Climat et Environnement du CICR/FICR?

Oui (nouveau)

Oui (déjà le cas l'année dernière)

Non

2. Par rapport à l'année dernière, avez-vous tenu des actions de sensibilisation en interne?

Oui

Non (rien de nouveau)

- 2.1. Si oui, pouvez-vous donner plus de détail (méthodologies, nombre de participants, publics ciblés...)?
- 2.2. Avez-vous eu des retours positifs et/ou négatifs retours par rapport à ces exercices?
- 3. Avez-vous tenu des actions de sensibilisation en externe?

Oui

Non (rien de nouveau)

- 3.1. Si oui, pouvez-vous donner plus de détail (méthodologies, nombre de participants, publics ciblés...)?
- 3.2. Avez-vous eu des retours positifs et/ou négatifs retours par rapport à ces exercices?

FIN DU QUESTIONNAIRE

- 1. Quels défis avez-vous rencontrés dans vos efforts de réduction de l'empreinte environnementale plus largement et comment les avez-vous surmontés ?
- 2. Avez-vous des commentaires additionnels à exprimer?



https://www.environnementhumanitaire.org/

Les activités du REH sont financées dans le cadre du projet « Apprendre et innover face aux crises », avec le soutien de :







